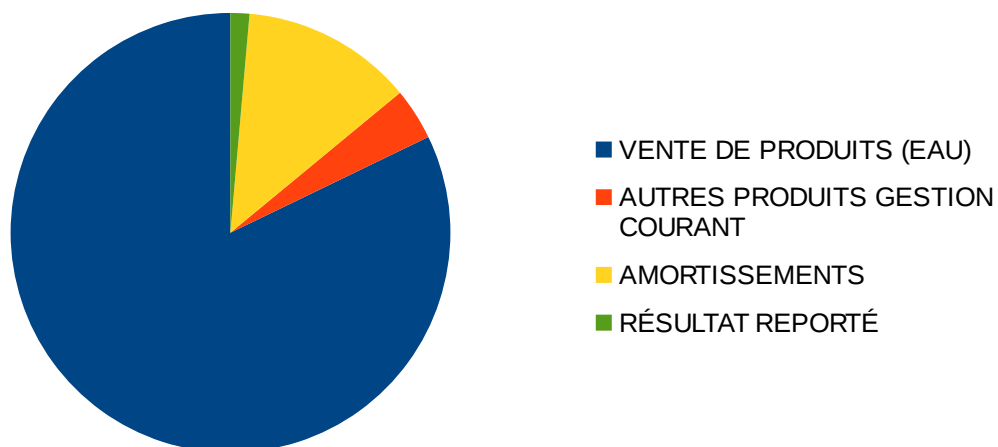


Budget eau assainissement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

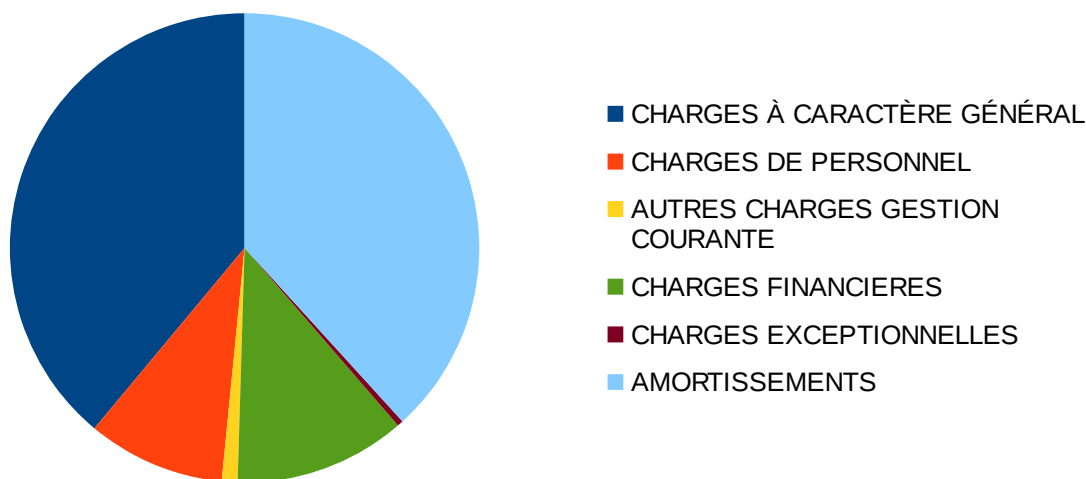


Total Recettes :

368 705.08 €

La vente d'eau, redevance assainissement, la collecte des taxes et la réalisation des branchements eau et assainissement représentent 303 000 € (chapitre 70). Nous avons aussi 46 604.80 € d'amortissement de subventions de la nouvelle station d'épuration (chapitre 042) et 14 000.00 € de subvention de l'agence de l'eau (chapitre 75), ainsi qu'un résultat reporté (chapitre 002) de 5 100.28 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Total Dépenses :

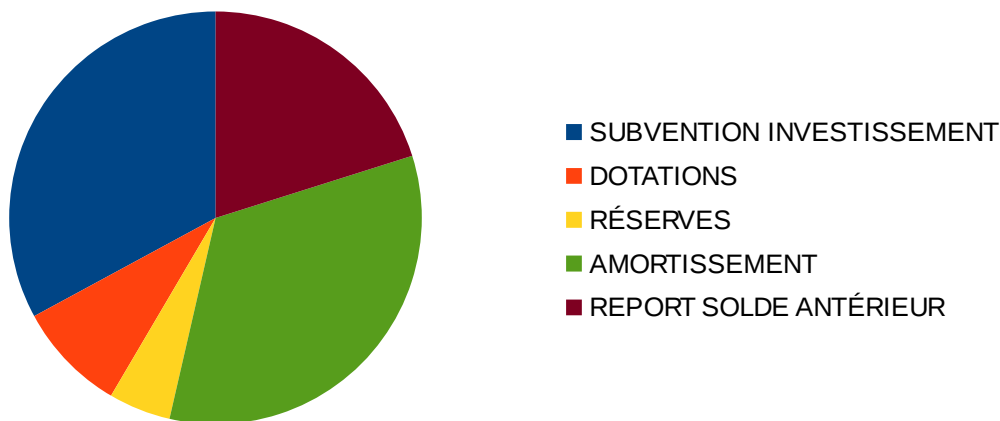
368 705.08 €

98 645.08 € sont dédiés à la gestion du réseau entretien et réparations, 45 000 € de reversement de taxes (chapitre 011), 35 000 € de prise en charges de salaire d'employés communaux (chapitre 012), 43 560 € de remboursement de capital de l'emprunt de la nouvelle station (chapitre 66) et enfin pour la première année 141 000 € d'amortissement de la STEP (chapitre 042).

Ainsi qu'aux chapitres 65 autre charge de gestion courante pour 4 000.00 € et au chapitre 67 charges exceptionnelles pour 1 500.00 €

Budget en équilibre qui ne dégage pas d'excédent.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

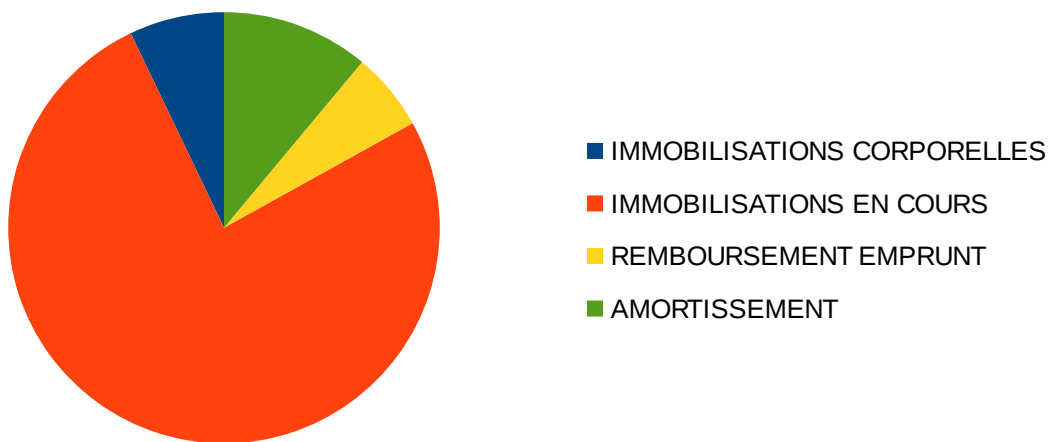


Total Recettes

421 471.00 €

Nous retrouvons les amortissements 141 000 € (chapitre 040), remboursement de la TVA avancée 36 420 € (chapitre 10), solde des subventions liés à la station d'épuration 138 656 € (chapitre 13) et un excédent et réserves de 105 395 € qui représente un total de 421 471 € qui va servir à réaliser les investissements et rembourser la part en capital des emprunts.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Total Dépenses :

421 471.00 €

Amortissement de subventions (chapitre 040) et remboursement d'emprunts (chapitres 16) pour 71 406.80 €, nous avons des restes à réaliser en investissement 209 986 €. Il est prévu de rajouter cette année 140 078.20 € (chapitre 23) de travaux qui permettront notamment de lancer la première tranche de travaux pour l'amélioration du réseau eau potable (110 078.20 €), l'achat de divers matériels, (renouvellement compteurs d'eau 30 000 € (chapitre 21), nous ne dépenserons pas tout en 2017, le solde des travaux sera reporté en 2018 pour les prochaines tranches .